



# Conférence « l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes, un enjeu économique face au défi démographique »

13 et 14 novembre 2008, Lille Grand Palais

## Avant-projet de programme

### Judi 13 novembre

9h30 – 10h15	Discours d'ouverture
10h15 – 11h45	<b>TABLE RONDE N° 1 : « Diversifier les choix d'orientation, améliorer la mixité des métiers et l'accès des femmes aux postes de décision »</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• La lutte contre les stéréotypes d'orientation<ul style="list-style-type: none"><li>- L'orientation des filles dans les filières scientifiques et techniques en Europe (France)</li><li>- Des choix d'orientation scolaire et professionnelle non-stéréotypés (Danemark)</li></ul></li><li>• L'implication des entreprises dans la diversification des choix professionnels des filles et des garçons (à confirmer)</li><li>• L'accompagnement des femmes dans l'accès aux postes de décision (Norvège)</li></ul>
11h45 – 12h15	Échanges avec la salle
12h15 – 13h45	Déjeuner
13h45 – 15h15	<b>TABLE RONDE N° 2 : « Améliorer la qualité des emplois des femmes et sécuriser leurs parcours professionnels »</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• Introduction par un représentant de la Fondation européenne pour l'amélioration des conditions de vie et de travail</li><li>• Améliorer la qualité de l'emploi en agissant sur le temps de travail et les conditions de travail :<ul style="list-style-type: none"><li>- Le temps partiel (Pays-Bas)</li><li>- L'amélioration de l'emploi à temps partiel et le développement des compétences (France)</li></ul></li><li>• Limiter l'impact des interruptions de carrière sur leur déroulement<ul style="list-style-type: none"><li>- Le congé parental et les politiques de retour à l'emploi (Allemagne)</li></ul></li></ul>
15h15 – 15h45	Échanges avec la salle
15h45 - 16h15	Pause
16h15 – 17h45	<b>TABLE RONDE N° 3 : « Comment parvenir à l'égalité salariale entre les femmes et les hommes ? »</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• Etat de la jurisprudence de la Cour de justice des Communautés européennes en matière de discrimination salariale (CJCE)</li><li>• Les moyens pour parvenir à l'égalité salariale :<ul style="list-style-type: none"><li>- Le dialogue social : un représentant de la CES et de BusinessEurope souhaités</li><li>- La politique volontariste des États (Belgique)</li><li>- La valorisation des bonnes pratiques des entreprises (France)</li></ul></li></ul>
17h45 -18h15	Échanges avec la salle
19h30	Dîner

### Vendredi 14 novembre

9h00 – 9h05	Introduction par l'animatrice
9h05 – 9h15	Présentation du rapport d'évaluation des indicateurs « articulation de la vie familiale et de la vie professionnelle » dans le cadre du suivi du programme d'action de Pékin
9h15 – 10h45	<b>TABLE RONDE N° 4 : « La conciliation de la vie professionnelle et de la vie personnelle, un enjeu pour l'attractivité des territoires et pour la performance des entreprises »</b> <ul style="list-style-type: none"><li>- Une politique communale pour la conciliation des temps de vie (Finlande)</li><li>- Une politique d'entreprise pour la conciliation vie professionnelle/vie personnelle (Suède)</li><li>- Une politique sur une zone d'activité pour la conciliation des temps de vie (Italie)</li><li>- Des bonnes pratiques de parentalité dans des entreprises labellisées (France)</li></ul>
10h45 – 11h15	Échanges avec la salle
11h15- 12h00	Discours de clôture de la conférence